

Une journée incontournable pour tout responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

« **Formation très fructueuse.
Conférencier dynamique qui connaît parfaitement la Loi sur l'accès et la jurisprudence** »

Quelle belle opportunité pour vous !

Venez chercher des réponses à vos questions, échanger avec des collègues qui vivent des expériences similaires et apprendre des tas de trucs qui vont faciliter votre gestion et vos décisions.



M^e Yvon Duplessis

À propos du conférencier

M^e Yvon Duplessis est avocat, membre du Barreau du Québec et professeur titulaire, à la retraite, de la Faculté de droit, section de droit civil de l'Université d'Ottawa. Il est diplômé de l'Université Harvard où il a obtenu sa maîtrise en droit et de l'Université de Montréal où il a obtenu sa licence en droit.

Il a publié, en collaboration avec le professeur Jean Héту, plusieurs ouvrages en droit municipal, droit de l'environnement, droit de l'aménagement du territoire et en droit de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels dont, entre autres, les deux suivants : *L'accès à l'information et la protection des renseignements personnels* qui comprend quatre (4) volumes, ainsi que *Droit municipal : principes généraux et contentieux* qui comprend deux (2) volumes.

Il a été, à maintes reprises, conférencier lors de colloques, congrès, dîners-causeries, etc. Il est membre du Comité sur le droit municipal et du Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels du Barreau du Québec. Il œuvre également en pratique privée où il rédige des opinions juridiques et plaide devant les tribunaux de droit commun ainsi que les tribunaux administratifs tels la Commission d'accès à l'information.



Formation reconnue par le Barreau et la Chambre des notaires du Québec dans le cadre de la formation continue obligatoire

Vous êtes responsable de l'accès et œuvrez au sein d'un organisme public ?

Cette journée de formation est pour vous !

Un format unique de conférence basé sur l'analyse de la jurisprudence récente et sur vos questions.

Venez mettre à jour vos connaissances à propos :

- des fonctions, devoirs et obligations du responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (Art. 8);
- des renseignements fournis par les tiers (Art. 23) :
 - les conditions d'application;
 - le fardeau de la preuve;
 - les partenariats public-privé.
- des renseignements concernant la sécurité publique (Art. 28);
- des avis et des recommandations (Art. 37);
- des motifs de refus soulevés tardivement (Art. 50);
- l'accessibilités des renseignements concernant les tiers (Art. 88);
- des demandes manifestement abusives (Art. 137.1);
- et bien plus encore...

Réservez votre place par téléphone dès aujourd'hui au 1 800 363-8304 (faites le 1). Faites vite ! Les places sont limitées.